

Résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages. Année scolaire : 2019-2020

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Principales évaluations

À la fin de chaque étape, les élèves seront évalués dans les disciplines tel qu'indiqué dans le tableau ci-joint. De plus, de façon régulière, le développement des compétences ainsi que les connaissances acquises seront évalués par différents moyens (contrôles, dictées, projets, examens, etc.).

Épreuves obligatoires du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MEES)

Fin du 2^e cycle (4^e année) : L'épreuve obligatoire du Ministère (MEES) en français sera administrée à la fin de l'année scolaire. Celle-ci comptera pour 20% du résultat final.

Fin du 3^e cycle (6^e année) : Les épreuves obligatoires du Ministère en français et en mathématique seront administrées à la fin de l'année scolaire. Celles-ci compteront pour 20% du résultat final.

Le ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur impose des épreuves obligatoires et uniques pour lesquelles, les dates et les heures de passation doivent être respectées. Seul le ministre peut autoriser une modification à l'horaire prévu.

De plus, l'article 4.3.8 du Guide de gestion de la sanction des études indique que les seuls motifs pouvant justifier l'absence d'un élève à une épreuve unique ou obligatoire sont une maladie sérieuse ou un accident confirmé par une attestation médicale, le décès d'un proche parent, la convocation à un tribunal ou la participation à un événement d'envergure.

Toutes les absences pour des motifs autres que ceux énumérés ci-haut doivent être traitées comme des absences non motivées et se voir attribuer un résultat de zéro pour les épreuves obligatoires et la mention absence pour les épreuves uniques.

Épreuves obligatoires de la commission scolaire des Draveurs (CSD)

Fin du 1^{er} cycle (2^e année) : Les épreuves obligatoires de la commission scolaire des Draveurs en français et en mathématique seront administrées à la fin de l'année scolaire. Celles-ci compteront pour 20% de la 3^e étape.

Fin du 2^e cycle (4^e année) : L'épreuve obligatoire de la commission scolaire des Draveurs en mathématique sera administrée à la fin de l'année scolaire. Celle-ci comptera pour 20% de la 3^e étape.

Commentaires sur les apprentissages : Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotations dans l'agenda scolaire, travaux envoyés à la maison, présentation du portfolio, etc.

Autres commentaires : Tel qu'identifié dans le tableau, deux des *autres compétences* feront aussi l'objet de commentaires inscrits dans les bulletins : **organiser son travail, travailler en équipe, savoir communiquer et exercer un jugement critique.**

Précision : Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour toute autre information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

Communications officielles de l'année

Première communication écrite	Vous recevez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant le jeudi 10 octobre 2019 .
Premier bulletin	Le bulletin sera disponible sur le portail Mosaïk le mercredi 20 novembre 2019 . Ce bulletin couvrira la période du 3 septembre au 8 novembre 2019 et comptera pour 20 % du résultat final de l'année. Il est important de noter que les élèves de 1 ^e année du 1 ^{er} cycle ne seront pas notés pour la 1 ^{ère} étape en écriture. La rencontre de parents aura lieu le jeudi 21 novembre 2019.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin sera disponible sur le portail Mosaïk le jeudi 27 février 2020 . Ce bulletin couvrira la période du 8 novembre 2019 au 17 février 2020 et comptera pour 20 % du résultat final de l'année. La rencontre de parents aura lieu le jeudi 27 février 2020, pour les élèves ciblés seulement.
Troisième bulletin	Ce bulletin sera disponible sur le portail Mosaïk le jeudi 26 juin 2020 . Il couvrira la période s'échelonnant du 17 février 2019 jusqu'à la fin de l'année et comptera pour 60 % du résultat final de l'année.

Disciplines par cycle (1 ^{er} cycle, 2 ^e cycle et 3 ^e cycle)			Résultat inscrit au bulletin		
			1 ^{re} étape (20 %)	2 ^e étape (20 %) (1 ^{re} musique et anglais)	3 ^e étape (60 %) (*)
Français, langue d'enseignement	Lire	50 % (1 ^{er} et 2 ^e cycles) 40 % (3 ^e cycle)	① ② ③	① ② ③	① ② ③
	Écrire * (1 ^{er} année du 1 ^{er} cycle, 1 ^e étape non évaluée)	*1 ^{er} année du 1 ^{er} cycle 30 % (1 ^{er} et 2 ^e cycles) 40 % (3 ^e cycle)	① (2 ^e année) ② ③	① ② ③	① ② ③
	Communiquer oralement	20 % (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)		① ② ③	① ② ③
Mathématique	Résoudre une situation problème	20 % (1 ^{er} cycle) 30 % (2 ^e et 3 ^e cycles)	① ② ③	① ② ③	① ② ③
	Utiliser un raisonnement mathématique	80 % (1 ^{er} cycle) 70 % (2 ^e et 3 ^e cycles)	① ② ③	① ② ③	① ② ③
Anglais 1 ^{er} cycle	Comprendre des textes entendus	60%		①	①
	Communiquer oralement	40 %		①	①
Anglais 2 ^e et 3 ^e cycles	Communiquer oralement en anglais	50 % (2 ^e cycle) 45 % (3 ^e cycle)		② ③	② ③
	Comprendre des textes lus et entendus	35 % (2 ^e et 3 ^e cycles)	② ③		② ③
	Écrire des textes	15 % (2 ^e cycle) 20 % 3 ^e cycle)		② ③	② ③
Science et technologie (2 ^e et 3 ^e cycles)		100 %	② ③	② ③	② ③
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté (2 ^e et 3 ^e cycles)		100 %	② ③	② ③	② ③
Éducation physique et à la santé		100 %	① ② ③	① ② ③	① ② ③
Éthique et culture religieuse		100 %	①	① ② ③	① ② ③
Arts plastiques		100 %	①	① ② ③	① ② ③
Musique		100 %	② ③	① ② ③	① ② ③
Autres compétences : 2019-2020 Le Régime pédagogique exige que figurent, pour les étapes 1 et 3, des commentaires sur deux des quatre compétences.	Savoir communiquer	1 ^{er} et 2 ^e cycle	②	①	① ②
	Organiser son travail	1 ^{er} cycle	①		①
	Travailler en équipe	2 ^e cycle	③	②	② ③
	Exercer son jugement critique			③	③

*Fin du 2^e cycle (4^e année) : Des épreuves obligatoires du Ministère en français (20% du résultat final) et de la CSD mathématique (20% du résultat de la 3^e étape).

*Fin du 3^e cycle (6^e année) : Des épreuves obligatoires du Ministère en français et en mathématique. Celles-ci compteront pour 20% du résultat final.